



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2025-677

PUBLIÉ LE 4 NOVEMBRE 2025

Sommaire

Préfecture de Police / Direction des usagers et des polices administratives

75-2025-11-04-00006 - Arrêté DDPP-2025-543 du 04 novembre 2025
portant habilitation sanitaire (2 pages) Page 3

Préfecture de Police / Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris

75-2025-10-29-00021 - Arrêté 2025-01429 du 29 octobre 2025 portant
délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers
secours en équipe. (1 page) Page 6

75-2025-10-29-00016 - Arrêté n° 2025-01436 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en premiers secours citoyen (1
page) Page 8

75-2025-10-29-00017 - Arrêté n° 2025-01437 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur aux premiers secours en
équipe. (1 page) Page 10

75-2025-10-29-00018 - Arrêté n° 2025-01438 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en premiers secours citoyen. (1
page) Page 12

Préfecture de Police

75-2025-11-04-00006

Arrêté DDPP-2025-543 du 04 novembre 2025
portant habilitation sanitaire

**ARRÊTÉ N° DDPP – 2025 – 543
DU 04 NOV. 2025
PORTANT HABILITATION SANITAIRE**

Le Préfet de Police,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7 et R. 203-3 à R. 203-16,

Vu l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif aux conditions d'exercice du vétérinaire sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2025-01372 du 23 octobre 2025 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des usagers et des polices administratives et des services qui lui sont rattachés,

Vu la demande de Mme Nelly SASSOON, né le 14 mars 1995 à Aubagne (13), inscrit à l'ordre des vétérinaires sous le numéro 30874 et dont le domicile professionnel administratif est situé 1, rue cour du Havre à Paris 8^{ème},

Sur proposition de la Directrice départementale de la protection des populations de Paris,

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'habilitation en tant que vétérinaire sanitaire, prévue à l'article L. 203-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime susvisé est octroyée au **Docteur Nelly SASSOON** pour une durée de cinq ans, pour les activités relevant de ladite habilitation. Elle est tacitement reconduite par période de cinq ans si le vétérinaire sanitaire a satisfait à ses obligations, notamment en matière de formation continue, prévues à l'article R. 203-3 du code rural et de la pêche maritime.

1/2

Article 2

Le **Docteur Vétérinaire Nelly SASSOON** s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'État et des opérations de police sanitaire.

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de cette habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R203-15, R228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 3

Le Directeur départemental adjoint de la protection des populations de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Île-de-France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

pour le Préfet de Police
et par délégation,
la Directrice départementale de la
protection des populations de Paris

Signé Marie-Hélène TREBILLON

2/2

Préfecture de Police

75-2025-10-29-00021

Arrêté 2025-01429 du 29 octobre 2025 portant
délivrance du certificat de compétences de
formateur aux premiers secours en équipe.

Arrêté N° 2025-01429

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours en équipe.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile ;

Vu l'annexe 250040 du 20 août 2025 à l'arrêté n°2024-01546 du 22 octobre 2024 portant composition des jurys pour les examens de certification à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours en Équipe (PAE-FPSE) et à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours Citoyen (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne;

Vu le procès-verbal en date du 04 septembre 2025 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours en équipe,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours en équipe » organisée par l'Alliance des secouristes et sauveteurs aquatiques des Hauts-de-Seine, à Paris (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

Mme COQUILLET Marie-Anne (Eure)	M. TALABARD Théo (Seine-et-Marne)
M. TALABARD Florent (Seine-et-Marne)	M. VALERO Pierre-Martin (Yvelines)
M. TALABARD Sébastien (Seine-et-Marne)	-

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 29 octobre 2025

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le Chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2025-10-29-00016

Arrêté n° 2025-01436 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en
premiers secours citoyen

Arrêté N° 2025-01436

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en premiers secours citoyen.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile ;

Vu l'annexe 250042 du 16 septembre 2025 à l'arrêté n°2024-01546 du 22 octobre 2024 portant composition des jurys pour les examens de certification à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours en Équipe (PAE-FPSE) et à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours Citoyen (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne;

Vu le procès-verbal en date du 06 octobre 2025 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en premiers secours citoyen,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en premiers secours citoyen » organisée par la Protection Civile Paris-Seine, à PARIS (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. GUILBOT-BAYLE Louis (Val-de-Marne)	M. THUREL Gaspard (Paris)
Mme ROUGEAUX Coline (Hauts-de-Seine)	M. VILAIN Ambroise (Yvelines)
Mme STOHR Maylis (Val-de-Marne)	-

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 29 octobre 2025

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le Chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2025-10-29-00017

Arrêté n° 2025-01437 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur aux
premiers secours en équipe.

Arrêté N° 2025-01437

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur aux premiers secours en équipe.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile ;

Vu l'annexe 250037 du 28 août 2025 à l'arrêté n°2024-01546 du 22 octobre 2024 portant composition des jurys pour les examens de certification à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours en Équipe (PAE-FPSE) et à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours Citoyen (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne;

Vu le procès-verbal en date du 04 septembre 2025 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours en équipe,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours en équipe » organisée par la Protection Civile Paris-Seine, à Paris (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. ANÉ Adrien (Paris)	M. LEZIE Vincent (Paris)
M. CRON François (Seine-et-Marne)	M. RANSON Baptiste (Hauts-de-Seine)
Mme DENEUVILLE Tiffany (Hauts-de-Seine)	M. REITHLER Livier (Yvelines)
Mme FAUCHIER Suzanne (Paris)	Mme RENGNET Kathleen (Paris)
M. GARRIGUES Denis (Hauts-de-Seine)	Mme ROUSSEL Margaux (Essonne)
M. LEMAIRE Thomas (Essonne)	M. SOUAILLE Sullivan (Seine-Saint-Denis)

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 29 octobre 2025

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le Chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2025-10-29-00018

Arrêté n° 2025-01438 portant délivrance du
certificat de compétences de formateur en
premiers secours citoyen.

Arrêté N° 2025-01438

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en premiers secours citoyen.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile ;

Vu l'annexe 250038 du 20 août 2025 à l'arrêté n°2024-01546 du 22 octobre 2024 portant composition des jurys pour les examens de certification à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours en Équipe (PAE-FPSE) et à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours Citoyen (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne;

Vu le procès-verbal en date du 04 septembre 2025 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en premiers secours citoyen,

Arrête :

Article 1er

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en premiers secours citoyen » organisée par la Protection Civile Paris-Seine, à PARIS (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. BALZANO Sébastien (Landes)	M. LEGRAND Thomas (Manche)
Mme BATY Flora (Bas-Rhin)	M. LE ROUX Yoan (Finistère)
Mme CASTLE Ella (Val-de-Marne)	Mme LETCHAUREGUY Chloé (Seine-Saint-Denis)
Mme EL KADDIOUI Hayat (Paris)	Mme LEVEAU Ambre (Finistère)
Mme GONNIDEC Cassandre (Yvelines)	M. MIHAJLOVIC Petar (Hauts-de-Seine)
Mme HÉRAN Louise (Val-de-Marne)	M. MOUSSA Nassuf (Seine-et-Marne)
M. HURET Basile (Val-de-Marne)	Mme PHILIPPOTEAU Olivia (Paris)
Mme KOWAL Pascale (Paris)	Mme RIGAL Louise (Paris)
Mme LABRE Elyse (Val-de-Marne)	Mme ROULLAND Marion (Manche)
Mme LEBOURG Eugénie (Seine-Saint-Denis)	Mme SPEYBROECK Naïma (Loire-Atlantique)
M. LECOLLE Jérémy (Essonne)	Mme TILLOL Emma (Paris)

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 29 octobre 2025

Pour la préfète, Secrétaire générale
de la Zone de défense et de sécurité,
Le Chef du Département Sécurité Défense

Signé : Colonel Sébastien ALVAREZ